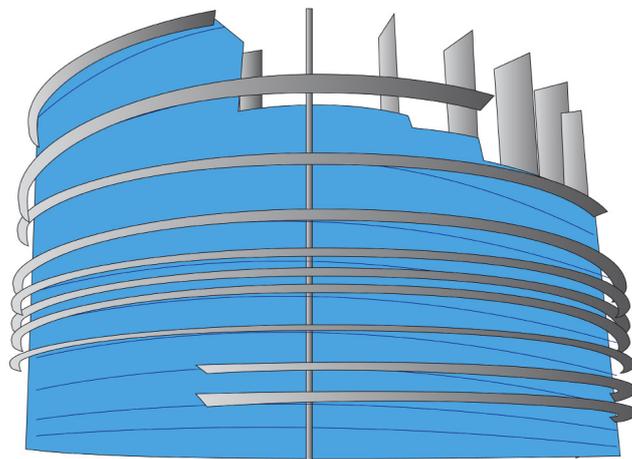


ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014

DIX ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, JUSTE ET SOLIDAIRE



Pauvreté, inégalités, changement climatique, conflits : les défis auxquels l'Europe est aujourd'hui confrontée sont des défis mondiaux qui affectent autant les pays en développement que les pays développés. L'Europe ne sortira de la crise qu'aux côtés des pays pauvres, par un partenariat consolidé pour un développement durable universel.

Coordination SUD et ses membres affirment que l'UE a les moyens et le devoir d'être leader pour promouvoir un développement durable à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et défendre le respect des droits humains. Pour cela, il faut des institutions européennes responsables, redevables et démocratiques qui s'engagent pour la solidarité internationale et encouragent les européens à s'y engager eux-mêmes. Le Parlement européen, seule institution de l'UE élue au suffrage direct, en est un acteur clé.

En amont des élections parlementaires européennes de mai 2014, Coordination SUD appelle les futur(e)s député(e)s européen(ne)s à prendre des engagements forts en faveur de la solidarité internationale.

Ces engagements doivent s'articuler autour de grands principes et de deux objectifs :

> Toutes les politiques de l'UE en particulier les politiques migratoires, commerciales, agricoles et environnementales, doivent respecter les objectifs européens de développement et contribuer à leur atteinte.

> L'UE doit veiller au respect de ses engagements financiers sur fonds publics, tant en termes de volume que de destination, et à l'exemplarité de ses politiques de développement et d'aide humanitaire.

DES PRINCIPES TRANSVERSAUX POUR GUIDER LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AIDE HUMANITAIRE DE L'UE

Le Traité de Lisbonne donne une place centrale à la Charte des droits fondamentaux. Les futurs Parlementaires européens bénéficient donc d'un cadre favorable pour veiller au respect des droits humains et pour renforcer la participation et de l'engagement des citoyens européens dans l'ensemble des politiques humanitaires et de développement de l'Union européenne.

Dans ce cadre, le Parlement européen doit notamment réaffirmer son engagement à :

> CONDAMNER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION, qu'elle soit liée au sexe, aux origines, à l'âge, au statut socioprofessionnel. Cela implique l'adoption de mesures claires et suivies pour assurer l'égalité de traitement et l'accès aux mêmes droits pour tous ;

> PROMOUVOIR LA CITOYENNETÉ ACTIVE en soutenant les initiatives de développement menées par les citoyens et les résidents européens, en Europe et dans les pays tiers, par le biais d'un appui aux engagements volontaires, à l'éducation au développement et aux mobilisations citoyennes;

> RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE à travers des processus de dialogue, par l'inclusion de dispositions obligatoires pour la consultation des acteurs de la société civile dans tout texte législatif de l'UE ayant une incidence sur les droits et les moyens de subsistance des citoyens à l'intérieur et hors de l'Europe.

POUR UNE EUROPE COHÉRENTE AVEC SES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Coordination SUD souhaite que la cohérence des politiques pour le développement (CPD) soit explicitement conçue par le Parlement et les autres institutions européennes comme un moyen d'assumer ses obligations extraterritoriales de respecter les droits humains dans les pays tiers.

Nous demandons aux futur(e)s parlementaires européen(ne)s de prendre les engagements suivants :

1 ÉLABORER UN PLAN D'ACTION POUR LA COHERENCE DES POLITIQUES

Le plan d'actions du Parlement européen pour la cohérence des politiques (CPD) doit permettre :

- d'améliorer ou de mettre en place des mécanismes d'évaluation des incohérences, - via des études d'impacts indépendantes associant les acteurs concernés ainsi qu'un système de recours pour les victimes - et de corriger ces incohérences ;
- de renforcer l'organisation interne du Parlement en faveur de la cohérence des politiques avec : la nomination d'un rapporteur permanent pour la CPD, la création de la fonction de « point de contact CPD » dans chacune des commissions parlementaires, et la nomination d'un rapporteur permanent pour la CPD parmi les membres Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-Union européenne.

2 EXIGER LA RÉVISION DU PACTE EUROPÉEN SUR L'IMMIGRATION ET L'ASILE

Réviser ce Pacte et proposer une approche globale des migrations fondée sur le respect du droit international, afin de mettre en cohérence les politiques de développement et les politiques migratoires. Le Parlement européen doit veiller à ce que ces nouvelles orientations politiques accordent une place centrale à la protection des droits des personnes migrantes, aspect trop négligé jusqu'à présent et qui est pourtant une condition préalable à tout accroissement de l'impact positif des migrations sur le développement.

3 RÉVISER LES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Présenter ou soutenir une résolution du Parlement européen engageant la Commission à proposer au Conseil un mandat révisé pour la négociation d'accords de coopération et de solidarité, en substitution des Accords de partenariat économique, reconnaissant aux ensembles régionaux Afrique - Caraïbe - Pacifique le plein droit à la souveraineté alimentaire et à la protection de leurs marchés.

4 PROPOSER 3 OBJECTIFS CONTRAIGNANTS SUR L'ÉNERGIE

S'impliquer auprès du Conseil européen en amont du vote sur le paquet Énergie-climat pour proposer 3 objectifs contraignants pour 2030 négociés simultanément :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre (-55% en 2030 par rapport à 1990) ;
- réduction de la consommation d'énergie (au moins 40% d'économies par rapport à la tendance) ;
- augmentation de la part des énergies renouvelables (45% du bouquet énergétique de l'Europe). Ce dernier objectif doit inclure la fin des politiques de soutien à la production ou à la consommation d'agrocarburants industriels produits à base de cultures alimentaires et énergétiques, dans le cadre de la révision de la Directive sur les énergies renouvelables (DER) en 2014.

5 MOBILISER DES FINANCEMENTS ADDITIONNELS POUR LE CLIMAT

Mobiliser des financements publics spécifiques, additionnels et distincts des engagements existants en matière d'aide publique au développement pour la lutte contre le changement climatique, en particulier pour alimenter le fonds vert et le fonds pour l'adaptation. La publication d'une feuille de route est nécessaire pour démontrer les progrès déjà réalisés et les actions envisagées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif global (pour tous les pays développés) de mobiliser US\$ 100 milliards par an d'ici 2020.

POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE : DES POLITIQUES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET D'AIDE HUMANITAIRE EXEMPLAIRES

Le « Programme pour le changement » promeut la place du secteur privé, comme un apport crucial pour lutter contre la pauvreté et combattre les inégalités. Coordination SUD ne nie pas le rôle que peuvent jouer les acteurs économiques dans le développement, mais sous réserve de l'adoption de principes et d'approches mieux partagés et plus transparents. Le soutien à ces acteurs ne doit pas se faire au détriment du soutien à la société civile. Une société civile active est capitale pour garantir une gouvernance démocratique et juste, pour promouvoir l'impératif de redevabilité du secteur privé et des gouvernements ainsi que pour mettre en œuvre des actions de développement et d'aide humanitaire au plus proche des populations les plus pauvres.

Coordination SUD souhaite réaffirmer que les programmes d'aide communautaire ne doivent pas être utilisés afin de promouvoir les intérêts économiques ou géostratégiques des européens.

Coordination SUD demande aux futur(e)s parlementaires européen(ne)s de s'assurer, a minima, du maintien des engagements financiers de l'UE pour l'aide au développement et l'aide humanitaire.

Nous attendons spécifiquement des futur(e)s élu(e)s qu'ils (elles) s'engagent en faveur des mesures suivantes :

6 EXIGER UNE COMPTABILISATION PRECISE DE L'AIDE PUBLIQUE EUROPEENNE

Cesser de comptabiliser les prêts octroyés via un recours au marché des capitaux dans l'aide publique au développement (APD) européenne. En effet, ces prêts des agences de financement du développement ne proviennent pas du budget des États et masquent donc une baisse effective de l'APD, mettant ainsi en œuvre une logique de rentabilité financière plus que de développement.

7 RÉGULER LES INVESTISSEMENTS DES MULTINATIONALES

Adresser des demandes d'investigation à la Commission européenne, lorsque l'aide au développement européenne soutient des entreprises multinationales dans leurs investissements au Sud, concernant :

- les initiatives multilatérales portées au nom du développement et qui mettent en leur centre le secteur privé (ex : la Nouvelle alliance du G8 pour la sécurité alimentaire) ;
- les actions financées par la Banque européenne d'investissement au nom du développement.

8 INTERPELLER LES AGENCES DE FINANCEMENTS DU DÉVELOPPEMENT

Produire un rapport d'initiative parlementaire pour interpellier les agences européennes de financement du développement sur la nécessité de renforcer leurs critères d'octroi, à l'égard des acteurs du secteur privé. Ces critères devraient inclure la responsabilité sociale, environnementale et fiscale, assurer le respect des droits humains et être l'objet d'un suivi renforcé.

9 METTRE EN PLACE UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Mettre en place une taxe sur les transactions financières au niveau européen, basée sur une assiette large (incluant les produits dérivés), et que la majorité des produits de cette taxe soient affectés de manière additionnelle à la solidarité internationale (développement et aide humanitaire, lutte contre le changement climatique).

10 MAINTENIR L'INDÉPENDANCE D'ECHO

Maintenir l'indépendance de la Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO) vis-à-vis du Service Européen pour l'Action Extérieure afin de préserver sa capacité à mettre en œuvre son mandat humanitaire en toute impartialité et neutralité. Cela permettra de veiller au respect par l'Union européenne de son engagement à assurer une réponse équilibrée entre les différentes crises, en s'appuyant sur les besoins et en coordonnant les différents mécanismes de financement, pour permettre une continuité des secours.

Coordination SUD est la plate-forme française des ONG de solidarité internationale. Elle est membre de CONCORD, Confédération européenne rassemblant plus de 1800 ONG d'urgence et de développement.

Liste des membres de Coordination SUD :

4D - Dossiers et débats pour le développement durable • ACF - Action contre la faim • ACTED - Agence d'aide à la coopération technique et au développement • Acting for life • ADER - Association pour le Développement Economique Régional • Agrisud international • AGTER • Aide et Action • AIDES • AJGF - Association des jeunes Guinéens de France • AMD - Aide médicale et développement • AMM - Association médicale missionnaire • AOI - Aide odontologique internationale • Apdra pisciculture paysanne • Apprentis d'Auteuil • ASFODEVH - Association pour la formation en développement humain • ASI - Actions de solidarité internationale • ASMAE - Association Soeur Emmanuelle • ASM - Avocats pour la Santé dans le Monde • ATD - Quart Monde - Terre et homme de demain • AVSF - Agronomes et vétérinaires sans frontières • Bioforce • CAGEF - Collectif des associations ghanéennes de France • CARE France • CARI - Centre d'actions et de réalisations internationales • CBF - Conseil des Béninois de France • CCFD - Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire • CEFODE - Coopération et formation au développement • CEFODIA/CKN Centre de formation géré par la diaspora cambodgienne • CEMÉA - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active • CFSI - Comité français pour la solidarité internationale • Chaîne de l'espoir • CHD - Coordination Humanitaire et Développement • CIDR - Centre international de développement et de recherche • CIEDEL - Centre international d'études pour le développement local • CIMADE • CLONG - Volontariat • CNAJEP • COSIM Nord-Pas de Calais - Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations de la région Nord-Pas de Calais • COSIM Rhône-Alpes - Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations de la région Rhône-Alpes • CSSSE - Comité de suivi du symposium sur les Sénégalais de l'extérieur • CAGF - Coordination des Associations Guinéennes de France • CRID - Centre de Recherche et d'Information pour le Développement • DCC - Délégation catholique pour la coopération • DÉFAP - Service protestant de missions • DÉFI - Éducation Sud • Équilibres & Populations • Eau vive • Éclaireuses éclaireurs de France • Éclaireuses éclaireurs unionistes de France • EMI - Entraide médicale internationale • Emmaüs international • Enda Europe • Enfants & développement • ESF - Électriciens sans frontières • ESSOR - Soutien formation réalisation • Ethnik • Étudiants & développement • FECODEV - Femmes et contributions au développement • Fédération Artisans du monde • Fédération Léo Lagrange • FERT - Organisation professionnelle agricole française de coopération internationale pour le développement rural • FFMJC - Fédération française des maisons de jeunes et de la culture • FIA-ISM - Femmes inter associations - Inter service migrants • FIDESCO • Fondation Abbé Pierre • FORIM - Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations • France libertés - Fondation Danielle Mitterrand • France volontaires • Frères des hommes • GERES - Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarité • GEVALOR • GRDR - Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural • GREF - Groupement des retraités éducateurs sans frontières • GRET • Groupe initiatives • Guilde européenne du raid • Handicap international • Haut Conseil des Maliens de France • HSF - Hydraulique sans frontières • ID - Initiative développement • IDD - Immigration développement démocratie • IECD - Institut européen de coopération et de développement • IFAID Aquitaine • Initiatives et changement • Institut Belleville • Inter Aide • IRAM - Institut de recherche et d'applications des méthodes de développement • IRCOM • Kinésithérapeute du Monde • L'APPEL - L'appel au développement pour les enfants du monde • Max Havelaar France • MdM - Médecins du Monde • Medair France • OPALS - Organisation panafricaine de lutte contre le sida • Ouest Fraternité • Oxfam France • PACOF - Plate-forme des associations congolaises de France • PAFHA - Plateforme des associations franco-haïtiennes • Partage • Peuples solidaires • Plan France • Planète enfants • PRSF - Prisonniers sans frontières • RADBFS - Réseau des associations du bassin du fleuve Sénégal • RAME - Réseau des associations mauritaniennes en Europe • Récosol - GESS - Réseau de compétences solidaires - Groupement d'économie sociale et solidaire • Réseau foi et justice Afrique - Europe • Ritimo - Réseau des centres de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale • Samu social international • Santé Sud • SCD - Service de coopération au développement • Scouts et guides de France • Secours catholique - Caritas France • Secours populaire français • Sherpa • Sidaction • SIF - Secours Islamique France • SIPAR - Soutien à l'initiative privée pour l'aide à la reconstruction • Solidarité • Solidarités international • Solidarité laïque • Solidarité sida • Solthis - Solidarité thérapeutique et initiatives contre le sida • TDH - Terre des hommes France • Touiza solidarité • Triangle génération humanitaire • UABF - Union des associations burkinabés de France • UCJG - Union chrétienne de jeunes gens • UCPA - Union nationale des centres sportifs de plein air • UGVF - Union générale des Vietnamiens de France • UNMFREO - Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation

14, passage Dubail 75010 PARIS

Tél.: 01 44 72 93 72

sud@coordinationsud.org – www.coordinationsud.org